

Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 28 MARS 2023 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier à **SAINT-DENIS (93)**
14 rue Gabriel Péri

cadastré section BI n° 58 pour 06 ares 56 centiares

LOT N° 67 : Dans le bâtiment sur cour, escalier A, au troisième étage, première porte à gauche,

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal de description

dressé le 29 juin 2022 par Maître Sarah BLAIN, Commissaire de Justice à BAGNOLET (93) :
une entrée avec placard, un salon avec coin-cuisine, une chambre, une salle de bain, un w.-c.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **29,56 m²**. Et les 19/1.001^{èmes} des parties communes générales.

LOT N° 10 : Escalier B, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro dix.

Et le 1/1.001^{èmes} des parties communes générales

► **Les lieux sont occupés**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaçant Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 43.000 Euros (Quarante-trois mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 4.300 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 30 janvier 2023 - Signé : Maître Ingrid FOY

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/08148.

- A **Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 20 MARS 2023 de 11 Heures à 11 H 45
